



AUX ENFANTS DES COMMUNES DE LEYTRON - CHAMOSON - SAILLON

Chers enfants, chers parents,

L'offre MAGIC PASS, qui permet le ski à des prix imbattables dans environ 30 stations sera reconduite en vue de l'hiver 2018/2019 avec quelques nouveautés : validité élargie à la saison d'été-automne (2018) et encore plus de domaines skiables participants.

Grâce au soutien financier des Communes de domicile (Leytron, Chamoson et Saillon) et de Téléovronnaz, nous sommes en mesure de vous proposer exceptionnellement une réduction de CHF 100.- sur l'achat d'un MAGIC PASS pour les ENFANTS (nés entre 2003 et 2012).

Voici comment procéder :

1. Achetez votre MAGIC PASS sur le site www.magicpass.ch (**attention, le prix augmente par paliers**)
Effectuez le paiement avec votre carte de crédit (Visa ou MasterCard)
2. Imprimez votre confirmation de commande
3. Rendez-vous au guichet de votre commune de domicile muni de votre confirmation de commande pour bénéficier du **remboursement de CHF 100.- par enfant** né entre 2003 et 2012 (la répartition interne entre les Communes et Téléovronnaz est gérée par les Communes). Date limite pour le remboursement : 31.12.2018
4. Utilisez votre abonnement sans modération sur les pistes d'Ovronnaz, mais aussi sur celles des autres stations adhérentes au pass

Les parents peuvent également bénéficier d'offres très attractives sur magicpass.ch (l'abonnement MAGIC PASS revient moins cher que celui du seul domaine skiable d'Ovronnaz).

Tous les tarifs sont publiés sur www.ovronnaz.ch (pages « hiver ») et Téléovronnaz se tient à votre disposition pour toute question supplémentaire (info@teleovronnaz.ch).

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un bel été-automne 2018 et une bonne saison d'hiver 2018/2019 !

Téléovronnaz SA avec les Communes de Leytron, Chamoson et Saillon